

CARNET D'ADRESSES

- ➔ Liste 1 - Haute-Vienne
- ➔ Liste 2 - Corrèze
- ➔ Liste 3 - Creuse

Pour en savoir +

Fiches Actuel CIDJ

- 3.02 Trouver un emploi
- 3.03 Trouver un emploi sans diplôme
- 3.04 Trouver un emploi avec les contrats aidés

Fiche Actuel Limousin

- 3.02 Rechercher un emploi : soutiens et conseils

Guide du CRIJ Limousin

Trouver un job

Sur le web

www.saslimousin.fr : service d'orientation active pour les 17-25 ans sortis du système scolaire
www.trouvetaboite.com
<https://seriousgamesmetiers.com> : site web répertoriant les serious games métiers

Insertion professionnelle des jeunes : Les missions locales

Les missions locales s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans une perspective d'insertion professionnelle et sociale.

Elles apportent des réponses adaptées aux demandes des jeunes dans les domaines de la formation, de l'emploi, mais aussi du logement, de la santé, de la citoyenneté ou des loisirs.

Extension de la Garantie Jeunes

Lancée en novembre 2013 dans quelques départements, la Garantie Jeunes est depuis 2015 en expérimentation sur 91 départements français. C'est un dispositif d'accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité, sans emploi et sans formation.

Le principe est le suivant : pendant toute une année, par le biais d'un contrat signé avec la mission locale, les jeunes bénéficient d'un accompagnement personnalisé, alternant expériences professionnelles et formation, tout en touchant une allocation mensuelle. Le projet de loi travail prévoit la généralisation du dispositif en 2017.

Pour en savoir plus, adressez-vous à votre mission locale – **Voir Carnet d'adresses**

La prime d'activité

Depuis janvier 2016, la prime d'activité (qui remplace le volet activité du RSA et la prime pour l'emploi) est la nouvelle prestation versée par la CAF. La prime d'activité est ouverte, sous conditions de ressources, aux jeunes dès 18 ans. L'objectif reste l'incitation à l'exercice et à la reprise d'une activité professionnelle, en complétant les ressources des travailleurs aux revenus modestes. Son montant est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer.

À noter : le RSA « socle » continue d'exister pour les personnes sans activité professionnelle.

Pour plus d'informations, consultez le site www.caf.fr.

Une Bourse Jeunes à Brive

Pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes de son territoire, la Ville de Brive a mis en place la **Bourse Jeunes**. L'objectif de cette aide financière est de « contribuer à finaliser un parcours de formation, avec éventuellement un séjour à l'étranger ou un stage, afin d'optimiser les chances de trouver un emploi ». Le montant de cette bourse varie de 500 € à 2 000 € / an. Son versement peut se faire sur une durée allant jusqu'à 2 ans.

Pour en bénéficier, il faut :

- être domicilié à Brive ;
- avoir entre 16 et 25 ans ;
- avoir un niveau d'études allant du CAP au Master 2, OU avoir un projet de stage en France ou à l'étranger ;
- proposer un projet réalisable sur une durée de 2 ans maximum sur le territoire de la commune, ou en dehors s'il n'y a pas d'offre similaire de formation ou de stage sur le territoire ;
- avoir établi le budget du projet (les ressources financières de la famille sont prises en compte).

Les dossiers de candidature sont à déposer chaque année **avant le 24 août** ou **avant le 24 décembre**.

Pour en savoir plus sur cette bourse et télécharger le dossier de candidature :
www.brive.fr/bourse_jeunes.php ou adressez-vous au Service Information Jeunesse de Brive, 4 rue Marie-Rose Guillot – Tél : 05 55 23 43 80.

Boost Emploi, nouvelle plateforme du Département de la Corrèze

Le Département de la Corrèze vient de mettre en service une nouvelle plateforme en ligne, doublée d'un service téléphonique, pour mettre en relation demandeurs d'emploi et recruteurs. Le site rassemble aussi bien des offres de Pôle emploi ou des missions locales que des offres « cachées ». Les entreprises peuvent y déposer leurs offres et rechercher des candidats. Les demandeurs d'emploi peuvent consulter des offres d'emploi ou de formation et déposer leur CV.

Le même dispositif est décliné pour les 17-30 ans avec [Boost Jeunes](#), dont l'ambition est d'accompagner 400 jeunes en difficulté par an, avec une aide financière allant jusqu'à 125 € / mois pendant 4 mois.

www.correzeboostemploi.fr

[Page Facebook Corrèze Boost Emploi](#)

[Page Facebook Corrèze Boost Jeunes](#)

Tél : 0 800 19 00 19 (service et appel gratuits)

Carnet d'adresses

➔ LISTE 1

LES MISSIONS LOCALES EN HAUTE-VIENNE

Mission locale de l'agglomération de Limoges
18 rue Aigueperse
Immeuble Le Miroir
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 10 01 00
www.mission-locale-limoges.fr

Espace géographique d'intervention : Agglomération de Limoges Métropole

Antenne de la Bastide
3 rue Gauguin
87100 LIMOGES
Tél : 05 55 37 06 65

Antenne du Val de l'Aurence
Centre Marcel Vardelle
31 rue Marcel Vardelle
87100 LIMOGES
Tél : 05 55 49 14 00

Antenne de Beaubreuil
Espace associatif Marcel Proust
6 allée Marcel Proust
87280 LIMOGES
Tél : 05 55 37 56 81

Permanences décentralisées :
Condat-sur-Vienne, Couzeix, Feytiat, Le Palais-sur-Vienne, Nantiat, Panazol, Rilhac-Rancon, Saint-Just-le-Martel.
Pour obtenir un rendez-vous sur une de ces permanences, contactez la mission locale.

Mission locale rurale de la Haute-Vienne
8 avenue François Mitterrand
87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél : 05 55 70 45 74

Espace géographique d'intervention : département de la Haute-Vienne, hors Limoges et son agglomération

Antenne de Bellac
2 rue du Coq
87300 BELLAC
Tél : 05 55 68 87 54

Antenne de Saint-Junien
Cité administrative Martial Pascaud
rue d'Arsonval
87200 SAINT-JUNIEN
Tél : 05 55 02 05 71

Antenne de Saint-Yrieix-la-Perche
Rue du 8 mai 1945
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
Tél : 05 55 08 27 98/99

Permanences décentralisées :
Ambazac, Bessines-sur-Gartempe, Châlus, Châteauneuf-la-Forêt, Eymoutiers, Le Dorat, Nexon, Oradour-sur-Vayres, Pierre-Buffière, Saint-Germain-Belles, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Mathieu et Saint-Sulpice-les-Feuilles.
Pour obtenir un rendez-vous sur une de ces permanences, contactez la mission locale rurale ou une de ses antennes.

➔ LISTE 2

LES MISSIONS LOCALES EN CORRÈZE

Mission locale de l'arrondissement de Tulle
25 quai Gabriel Péri
19000 TULLE
Tél : 05 55 26 92 21
www.mission-locale-tulle.fr

Espace géographique d'intervention : arrondissement de Tulle

Antenne d'Argentat
5 avenue Joseph Vachal
19400 ARGENTAT
Tél : 05 55 28 46 46

Antenne d'Égletons
Square Offenheim
19300 ÉGLETONS
Tél : 05 55 93 22 33

Antenne d'Uzerche
Place de la Lunade
19140 UZERCHE
Tél : 05 55 73 75 02

Permanences décentralisées :
Altillac, La Roche-Canillac, Marcillac-la-Croisille, Mercoeur, Saint-Privat.
Pour obtenir un rendez-vous sur une de ces permanences, contactez la mission locale de l'arrondissement de Tulle.

Mission Locale de l'arrondissement de Brive
8 avenue André Jalinat
19100 BRIVE
Tél : 05 55 17 73 00
www.missionlocalebrive.fr

Espace géographique d'intervention : arrondissement de Brive

Permanences décentralisées :
Allasac, Ayen, Beaulieu, Beynat, Cosnac, Cublac, Donzenac, Jugeals-Nazareth, Juillac, Larche, Lubersac, Malemort, Mansac, Meyssac, Nespouls, Noailles, Objat, Pompadour, Voutezac, Sainte-Féréole, Saint-Pantaléon-de-Larche, Saint-Viance, Turenne, Ussac, Varetz et les quartiers de Brive (Les Chapélies, Tujac et Rivet)
Pour obtenir un rendez-vous sur une de ces permanences, contactez la mission locale de Brive.

Mission locale de l'arrondissement d'Ussel
22 rue de la Civadière
19200 USSEL
Tél : 05 55 96 27 69

Espace géographique d'intervention : arrondissement d'Ussel

Permanences décentralisées :
Bort-les-Orgues, Bugeat, Eygurande, Meymac, Neuvic, Peyrelevade et Somac.
Pour obtenir rendez-vous sur une de ces permanences, contactez la mission locale d'Ussel.

➔ LISTE 3

**LA MISSION LOCALE DE
LA CREUSE**

Mission locale de la Creuse
Place du Conventionnel Huguet
23000 GUÉRET
05 55 52 65 05

**Espace géographique
d'intervention** : département de
la Creuse

Antenne d'Aubusson
Maison de l'Emploi et de la
Formation « La Passerelle »
Esplanade Charles de Gaulle
23200 AUBUSSON
Tél : 05 55 52 65 05

Antenne de La Souterraine
Maison de l'Emploi et de la
Formation
Rue Joachim du Chalard
23300 LA SOUTERRAINE
Tél : 05 55 52 65 05

Permanences décentralisées :
Bourganeuf, Boussac, Évaux-les-
Bains, Dun-le-Palestel.
*Pour prendre rendez-vous sur
une de ces permanences,
contactez la mission locale de
Guéret.*